

H.E. Antonio GUTERRES

Secrétaire Général

Nations Unies

NEW YORK 10017

USA

Aix en Provence, le 07/05/2019

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

Nous sommes heureux de vous confirmer que CROSSCALL soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et déclarons ainsi publiquement cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

CROSSCALL s'engage donc à :

- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
- Ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme
- A Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
- Appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
- A agir contre la corruption sous toutes les formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication de Progrès (COP), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact.

Nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Cyril Vidal, Président